

**SPANC Communauté de Communes de la
Beauce Loirétaine**

**345, chemin des Ouches – 45 410 SOUGY
Tel : 02.19.23.00.50 (Mme SAINT GENEST)**

spanc@cc-beauceloiretaine.fr



**SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT
NON COLLECTIF**

SUEZ Eau France - Région Grand Ouest
Agence Est-Loiret
213, Rue du Christ
B.P. 220
45202 Montargis cedex
Tél. : 02 38 89 40 74 (Mr LELOUP)
Mail : julien.leloup@suez.com

DECLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX

MISE EN PLACE D'UN SYSTEME D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

A adresser au Service Public d'Assainissement Non Collectif et à SUEZ Eau France dès que la date d'installation du dispositif d'assainissement est connue indépendamment de l'état d'avancement des travaux concernant l'habitation.

Commune de :

Je soussigné :

Nom et Prénom :

Adresse :

.....

Numéro de téléphone :

Adresse du lieu de réalisation :

certifie que :

Les travaux d'installation du dispositif d'Assainissement Non Collectif sur ma propriété sont prévus le

Nom de l'entreprise de travaux réalisant la construction du dispositif :

.....

Les travaux respecteront les descriptions de l'avis de conception faite par le SPANC et la norme AFNOR DTU-64.1.

Les plaques d'identification des différents appareils seront apparentes. Les tampons de visite des fosses, dégraisseurs et les regards de contrôle seront et resteront au niveau du sol fini.

Les ouvrages et en particulier le système de traitement (tranchées, filtre à sable, ou autre filière) ne seront pas recouvert.

Dans les conditions ci-dessus et en accord avec l'entrepreneur, le pétitionnaire conviendra d'un rendez-vous (**au minimum 15 jours avant la fin du chantier**) avec le technicien SUEZ Eau France afin d'effectuer le contrôle de bonne exécution de la filière d'assainissement non collectif.

Fait à le

Signature :